

Frais sessionnels pour l'année 2022-2023

	Campus			
Frais sessionnels facturés aux étudiants à temps plein	Gaspé	Îles-de-la- Madeleine	ÉPAQ	Carleton- sur-Mer
Droits d'inscription (Règlement 2) Annulation de cours Attestations de fréquentation requises par une loi Bulletin ou relevé de note Test de classement lorsque requis Émission de commandites Modification de choix de cours ou d'horaire Reçus officiels pour fins d'impôt Révision de notes	20,00 \$	20,00\$	20,00 \$	20,00 \$
Droits afférents (Règlement 2) Accueil et activités dans les programmes d'études Carte d'identité Agenda étudiant Avance de fonds Aide à l'apprentissage Information scolaire et professionnelle	25,00 \$	25,00 \$	25,00 \$	25,00 \$
Droits de toutes natures exigibles ^{1,2} Loisir socio-culturel et sportif Vie collective Assurance collective Insertion au marché du travail Services sociaux et de santé Télé transactions Mesures d'accueil et de soutien à la réussite pour les étudiants à distance Impression Autre	95,00 \$	95,00 \$	95,00 \$	95,00 \$
Fondation	5,00\$	5,00\$	5,00 \$	5,00 \$
Association étudiante (incluant fédération au besoin)	20,00 \$	12,00\$	12,00 \$	20,00\$
Total	165,00\$	157,00 \$	157,00 \$	165,00\$

La répartition des sommes recueillies varie selon le campus et tient compte, selon le cas, de la présence d'élèves en formation à distance

² Ces frais seront indexés selon la variation de l'indice des prix à la consommation.

	Campus			
Frais sessionnels facturés aux étudiants à temps partiel	Gaspé	Îles-de-la- Madeleine	ÉPAQ	Carleton- sur-Mer
Droits d'inscription par cours	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
Droits afférents par cours	6,00 \$	6,00 \$	6,00 \$	6,00\$
Droits de toutes natures exigibles	95,00 \$	95,00 \$	95,00\$	95,00 \$
Droits de scolarité par cours	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00\$
Fondation	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	5,00\$
Association étudiante (incluant fédération au besoin)	17,50 \$	12,00 \$	12,00\$	17,50 \$